

Réf: Dossier N° 131128

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSEILS ET DE COURTAGE
SHAMA ASSURANCES » en abrégé « SCCSA »

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan, Abobo, PK 18, non loin
du collège moderne d'Abobo., Lot 835, Ilot 78

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2022, et enregistrés au CEPICI le 04/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSEILS ET DE
COURTAGE SHAMA ASSURANCES » en abrégé « SCCSA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
• Courtage en assurances.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Abidjan, Abobo, PK 18, non loin du collège moderne d'Abobo., Lot 835, Ilot 78

Dirigeant(s) : Mlle N'GORAN BONI EMMANUELLA LAETITIA

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07086 du 05/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35548/GTCA/RC/2022 du 05/08/2022

